

*Copie certifiée conforme à l'original,
le 18/04/2025.*

la gérance



SARL 2CLP

2755 Route de Narbonne

38950 ST MARTIN LE VINOUX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL 2CLP

LMNP

2755 Route de Narbonne

38950 ST MARTIN LE VINOUX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier pour Entreprise

TEOREM GRENOBLE

29 Avenue Felix Viallet

38000 GRENOBLE

Tel 04 76 86 37 00

teorem@gallo.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Sommaire	2
Attestation de l'Expert Comptable	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Détail de l'Actif	6
Détail du Passif	7
Compte de Résultat 1/2	8
Compte de Résultat 2/2	9
Détail du Compte de Résultat	10
Etats fiscaux	11
BIC - Déclaration 2031 - Impôt sur le revenu	12
BIC - Déclaration 2031 Bis - Impôt sur le revenu	13
BIC - Déclaration 2031 BisSuite - Impôt sur le revenu	14
BIC-RS 2033 A - Bilan	15
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	16
2033B - Divers à réintégrer	17
2033B - Divers à déduire	18
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	19
2033C - Détail du cadre III, plus & moins values	20
BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits	21
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	22
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1	23
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /2	24

ATTESTATION DE L'EXPERT COMPTABLE

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL 2CLP relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	319 091	€
Chiffre d'affaires :	33 741	€
Résultat net comptable :	9 697	€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GRENOBLE
Le 20/04/2024

MARION David
Manager

BELY Jonathan
Expert-comptable

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)	5 000		5 000	5 000
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	36 048		36 048	36 048
	Constructions	325 363	78 515	246 848	259 980
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	16 035	5 081	10 954	7 149
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	160		160	160	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	377 607	83 596	294 010	303 338
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	18 500		18 500	63 777
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 581		1 581	1 363	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	20 081		20 081	65 140
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	402 687	83 596	319 091	373 478

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	299 550	351 681	
Résultat de l'exercice	9 697	11 646	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		314 247	368 327
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 844	5 151
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		4 844	5 151
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		319 091	373 478
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		9 697,24	11 645,78
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 844	5 151
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé	5 000	1,57	5 000	1,34		
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	294 010	92,14	303 338	81,22	(9 328)	-3,08
Terrains	36 048	11,30	36 048	9,65		
TERRAIN	36 048	11,30	36 048	9,65		
Constructions	246 848	77,36	259 980	69,61	(13 132)	-5,05
LOCAL IMMOB.CHEMIN CAPUCHE	324 433	101,67	324 433	86,87		
PARKING	930	0,29	930	0,25		
AMORTISSEMENTS CONSTRUCTION	(78 236)	-24,52	(65 197)	-17,46	(13 039)	-20,00
AMORTISSEMENTS PARKINGS	(279)	-0,09	(186)	-0,05	(93)	-50,00
Autres immobilisations corporelles	10 954	3,43	7 149	1,91	3 804	53,21
AGENCEMENT	10 260	3,22	5 081	1,36	5 180	101,94
MOBILIER	5 775	1,81	5 775	1,55		
AMORTISSEMENTS TRAVAUX-AGENCEMENT	(2 091)	-0,66	(1 293)	-0,35	(798)	-61,71
AMORTISSEMENTS MOBILIER	(2 991)	-0,94	(2 413)	-0,65	(577)	-23,93
Autres titres immobilisés	160	0,05	160	0,04		
AUTRES TITRES IMMOBILISES	160	0,05	160	0,04		
TOTAL III - Actif Circulant NET	20 081	6,29	65 140	17,44	(45 059)	-69,17
Autres créances	18 500	5,80	63 777	17,08	(45 277)	-70,99
C/C INDIVISION LAMBERT EMERY	18 500	5,80	63 777	17,08	(45 277)	-70,99
Disponibilités	1 581	0,50	1 363	0,36	218	15,99
BANQUE POPULAIRE	1 581	0,50	1 363	0,36	218	15,99
TOTAL DU BILAN ACTIF	319 091	100,00	373 478	100,00	(54 387)	-14,56

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	314 247	98,48	368 327	98,62	(54 080)	-14,68
Capital Social ou individuel	5 000	1,57	5 000	1,34		
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	5 000	1,57	5 000	1,34		
Report à nouveau	299 550	93,88	351 681	94,16	(52 131)	-14,82
REPORT A NOUVEAU	299 550	93,88	351 681	94,16	(52 131)	-14,82
Résultat de l'exercice	9 697	3,04	11 646	3,12	(1 949)	-16,73
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	4 844	1,52	5 151	1,38	(307)	-5,96
Emprunts et dettes financières divers	4 844	1,52	5 151	1,38	(307)	-5,96
CAUTION RECUES	4 844	1,52	5 151	1,38	(307)	-5,96
TOTAL DU BILAN PASSIF	319 091	100,00	373 478	100,00	(54 387)	-14,56

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	33 741		33 741	34 944
	Montant net du chiffre d'affaires	33 741		33 741	34 944
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				42
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			33 741	34 986
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 750	6 195
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 790	2 930
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			14 507	14 218
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	Total des charges d'exploitation (2)			24 048	23 343
	RESULTAT D'EXPLOITATION			9 693	11 644

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 693	11 644
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4	2
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4	2
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		4	2
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		9 697	11 646
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		33 745	34 988
TOTAL DES CHARGES		24 048	23 343
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 697	11 646
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	33 741	100,00	34 986	100,12	(1 245)	-3,56
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	33 741	100,00	34 944	100,00	(1 203)	-3,44
Production vendue Services FRANCE	33 741	100,00	34 944	100,00	(1 203)	-3,44
LOCATIONS	33 741	100,00	34 944	100,00	(1 203)	-3,44
Montant net du chiffre d'affaires	33 741	100,00	34 944	100,00	(1 203)	-3,44
Reprises sur provisions, transferts de charges			42	0,12	(42)	-100,00
TRANSFERT DE CHARGES			42	0,12	(42)	-100,00
Total des charges d'exploitation	24 048	71,27	23 343	66,80	705	3,02
Autres achats et charges externes	5 750	17,04	6 195	17,73	(445)	-7,18
PETIT MATERIELS ET EQUIPEMENTS	458	1,36	181	0,52	278	153,50
CHARGES DE COPROPRIETE	4 087	12,11	4 926	14,10	(839)	-17,03
ENTRETIEN TRAVAUX	210	0,62	150	0,43	60	39,92
ASSURANCE	316	0,94	323	0,92	(6)	-2,00
HONORAIRE CPTABLE	600	1,78	564	1,61	36	6,38
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	48	0,14	51	0,15	(3)	-6,84
FRAIS BANCAIRE	31	0,09			31	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 790	11,23	2 930	8,38	860	29,35
TAXE FONCIERE	3 790	11,23	2 930	8,38	860	29,35
Dotation aux amortissements sur immobilisations	14 507	43,00	14 218	40,69	290	2,04
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	14 507	43,00	14 218	40,69	290	2,04
Résultat d'exploitation	9 693	28,73	11 644	33,32	(1 950)	-16,75
Total des produits financiers	4	0,01	2	0,01	2	71,43
Autres intérêts et produits assimilés	4	0,01	2	0,01	2	71,43
PRODUITS FINANCIERS	4	0,01	2	0,01	2	71,43
Total des charges financières						
Résultat financier	4	0,01	2	0,01	2	71,43
Résultat courant avant impôts	9 697	28,74	11 646	33,33	(1 949)	-16,73
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	9 697	28,74	11 646	33,33	(1 949)	-16,73

Etats Fiscaux au 31/12/2023



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté

Egalité

Fraternité

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code Général des Impôts)

Bénéficiaires industriels et commerciaux

Exercice ouvert le	01012023	Régime " simplifié d'imposition " <input checked="" type="checkbox"/> ou " réel normal " <input type="checkbox"/>	(cochez la ou les cases correspondantes)
et clos le	31122023	Option pour la comptabilité super-simplifiée <input type="checkbox"/> TVA <input type="checkbox"/>	
		Option pour le régime de la taxation au tonnage <input type="checkbox"/>	(entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION	
Dénomination de l'entreprise : SARL 2CLP	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise : 2755 Route de Narbonne	
38950 ST MARTIN LE VINOUX	
Téléphone : 0663553773	
SIRET	49308653200014

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :	B DIVERS	
	Activités exercées (souligner l'activité principale) :	
	LMNP	
	Personne inscrite au répertoire des métiers, (cocher) <input type="checkbox"/>	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)		Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)			
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶	b		
revenus nets exonérés (a - b)	c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d	Total c + d	

3. Total		
4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ❷		

4bis. Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 % ❸	
4ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)	
- Quote-part de subventions d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI	e
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI	f

5. Plus-values taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❹	à court terme et à long terme exonérées ❺	à long terme imposables ❻
à long terme différée de 2ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ❹	dont plus-values à long terme exonérées (art.151 septies A du CGI) ❺	dont plus-value à court terme exonérée ❺ (art.151 septies, 151 septies A et 238 quindecies)

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt	Zone franche d'activités art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs ❻ <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	ZRR art 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/>
ZFU - territoires ent. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	
Exonération ou abattement pratique ❷ → sur les plus-values imposables à 12,80% <input type="checkbox"/>	sur le bénéfice professionnel <input type="checkbox"/>	Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif(art. 244 quater W) <input type="checkbox"/>	

7. dont BIC non professionnels (2031 BIS suite) ❹	a - Bénéfice	9 697	b - Déficit	
- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).				
Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif(art 39 duodécies)			Moins-values à court terme (art 39 duodécies)	
- Plus-values Plus-values nettes à long terme imposables à 12,8%				
Exonération ou abattement pratique sur le bénéfice non professionnel (art. 44 sexies et suivants) ❹				

8. Régime des sociétés de personnes ❽
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

9. Comptabilité informatisée
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
TEOREM GRENOBLE 29 Avenue Felix Viallet 38000 GRENOBLE Tél : 04 76 86 37 00	

OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : _____ Lieu : _____
N° d'agrément : _____	Qualité et nom du signataire : _____
	Signature : _____

Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :

IMPOT SUR LE REVENU

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031

Désignation de l'entreprise : **SARL 2CLP**

et date de clôture de l'exercice :

31122023

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann.III au CGI).

(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle)

Raison sociale, Siren,
Adresse des associés personnes morales

Quote-part du
bénéfice ou
du déficit

Quote-part des
plus-values imposables
au taux réduit

Nom, Prénom, SPI,
Adresse des associés personnes physiques

Gérant

Date et lieu de naissance

Quote-part du
bénéfice ou du
déficit
professionnel

Quote-part du
bénéfice ou du
déficit non-
professionnel

Quote-part des
plus-values
imposables
au taux réduit

LAMBERT-EMERY Céline
2755 route de Narbonne
38950 ST MARTIN LE VINOUX FRANCE

01101990
35 ECHIROLLES
FRANCE

3 297

LAMBERT-EMERY Camille
9 rue de la République
94320 THIAIS FRANCE

14101985
38 ECHIROLLES
FRANCE

3 200

LAMBERT-EMERY Léo-Paul
17 chemin de la Capuche
38100 GRENOBLE FRANCE

19121996
38 LA TRONCHE
FRANCE

3 200

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____

**IMPOT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031**

N° 2031 Bis (SUITE)
(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2CLP		et date de clôture de l'exercice : 31122023	
F	RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX	Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles. Elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception	
<p>Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.</p> <p>Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.</p>		Exercice	
G	DIVERS	NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
H	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant dans les DSN de 2023 , montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)		
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)		
(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.			
PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPOT			
<p>Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.</p> <p>Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.</p>			
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Plus-value ④
④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.			
I	BIC NON PROFESSIONNELS		
Détermination du résultat de l'exercice			
		Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale			
Autres locations meublées non professionnelles		9 697	
Location gérance			
Membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs		9 697	
		à reporter case 7a	à reporter case 7b

Désignation de l'entreprise SARL 2CLP		2755 Route de Narbonne		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		38950 ST MARTIN LE VINOUX			
SIRET		4 9 3 0 8 6 5 3 2 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12	
				Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31122023	
				Exercice N-1 clos le 31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014	5 000	016	5 000
	Immobilisations corporelles*	028	377 447	030	83 596
	Immobilisations financières* (1)	040	160	042	160
	Total I (5)	044	382 607	048	83 596
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070	
		072	18 500	074	18 500
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	1 581	086	1 581
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	20 081	098	20 081
	Total général (I + II)	110	402 687	112	83 596
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	5 000
	Ecarts de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126		126	
	Réserves réglementées*	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	
	Report à nouveau	134		134	299 550
	Résultat de l'exercice	136		136	9 697
	Subventions d'investissement	137		137	
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142		142	314 247
Provisions pour risques et charges	154		154		
Total II	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	4 844
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		172	
	Comptes courants d'associés	173		173	
	Autres dettes	175		175	
	Produits constatés d'avance	174		174	
Total III	176		176	4 844	
Total général (I + II + III)	180		180	319 091	373 478
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	18 500	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2CLP		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons / services * intracommunautaires }	215	214		
		217	218	33 741	34 944
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230		42	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	33 741	34 986
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	5 750	6 195
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	3 790	2 930
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255	254	14 507	14 218
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 / 260	262		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	24 048
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	9 693	11 644
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	4	2
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300		
		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	9 697	11 646
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	9 697	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127		
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit / Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346	655	641	350
		643	645	647	
		648	649	990	9 697
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

*2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2023*

Libellé	Montant
Totalisation	

*2033B - Divers à déduire
au 31/12/2023*

Libellé	Montant
BENEFICE A DECLARER	9 697
Totalisation	9 697

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	5 000	412		414		416	5 000	416	5 000		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	36 048	422		424		426	36 048	426	36 048		
	Constructions	430	325 363	432		434		436	325 363	436	325 363		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450	5 081	452	5 180	454		456	10 260	456	10 260		
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	5 775	472		474		476	5 775	476	5 775		
Immobilisations financières		480	160	482		484		486	160	486	160		
TOTAL		490	377 427	492	5 180	494		496	382 607	496	382 607		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522	65 383	524	13 132	526	78 515	526	78 515		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	1 293	544	798	546	2 091	546	2 091		
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562	2 413	564	577	566	2 991	566	2 991		
TOTAL		570	69 089	572	14 507	574		576	83 596	576	83 596		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL 2CLPNéant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2CLP		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		33 741
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		33 741
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		458
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		5 292
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		5 750
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	27 991
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET 4 | 9 | 3 | 0 | 8 | 6 | 5 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2CLP

ADRESSE (voie) 2755 Route de Narbonne

CODE POSTAL 38950 VILLE ST MARTIN LE VINOUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique LAMBERT Prénom(s) Céline
Nom marital LAMBERT-EMERY % de détention 34,00 Nb de parts ou actions 34
Naissance : Date 01101990 N° département 35 Commune ECHIROLLES Pays FRANCE
Adresse : N° 2 755 Voie route de Narbonne
Code postal 38950 Commune ST MARTIN LE VINOUX Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique LAMBERT Prénom(s) Camille
Nom marital LAMBERT-EMERY % de détention 33,00 Nb de parts ou actions 33
Naissance : Date 14101985 N° département 38 Commune ECHIROLLES Pays FRANCE
Adresse : N° 9 Voie rue de la République
Code postal 94320 Commune THIAIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

2/2 (1) Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 49308653200014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2CLP

ADRESSE (voie) 2755 Route de Narbonne

CODE POSTAL 38950 VILLE ST MARTIN LE VINOUX

Table with 4 columns: Description, Code, Value, Code. Rows: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (904).

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M, Nom patronymique LAMBERT, Prénom(s) Léo-Paul, Nom marital LAMBERT-EMERY, % de détention 33,00, Nb de parts ou actions 33, Naissance (Date 19121996, N° département 38, Commune LA TRONCHE, Pays FRANCE), Adresse (N° 17, Voie chemin de la Capuche, Code postal 38100, Commune GRENOBLE, Pays FRANCE)

Titre (2), Nom patronymique, Prénom(s), Nom marital, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance (Date, N° département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays)

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.